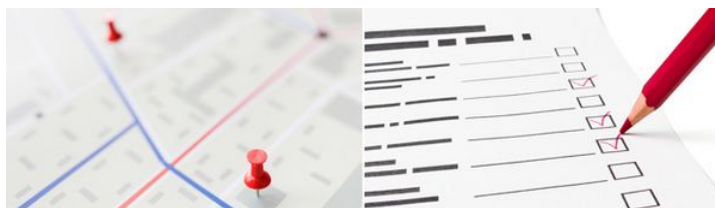


Plan familial d'urgence

Un plan familial d'urgence est très utile en cas de danger. Prenez quelques minutes pour préparer le vôtre. C'est si simple!

- Ayez chez vous en tout temps une trousse d'urgence (<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres/plan-familial-1/trousse-urgence.html>) qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence.
- **Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence** – membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.
- Faites le plan d'évacuation de votre maison. (<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/plan-evacuation-domicile.html>)
- À la maison, sachez comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
- En cas d'urgence, évitez de prendre l'ascenseur.
- **Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier**. Prévoyez un autre chemin au cas où des routes seraient impraticables. Pour votre sécurité, n'oubliez pas de signaler aux responsables des mesures d'urgence de votre municipalité que vous avez quitté votre domicile et l'endroit où vous logez.
- **Dressez un inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo**. Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.



Au fait, êtes-vous assuré?

La majorité des contrats d'assurance habitation couvre les dommages causés par des catastrophes naturelles comme la grêle, la foudre, les tempêtes de vent ou les tornades. Vous pouvez même vous procurer une protection contre les tremblements de terre!

[Consultez aussi]

- Assurances après sinistre (<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres/plan-familial-1/assurance-apres-sinistre.html>)

Dernière mise à jour : 12 février 2018



(<http://www.gouv.qc.ca/FR/Pages/Accueil.aspx>)

© Gouvernement du Québec, 1996-2018 (<http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/copyright.php>)